

[Retour au sommaire](#)

# Développement du financement rural : Compte rendu du dernier séminaire AFRACA-BNCR

BIM n° 44 - 09 novembre 1999  
Betty WAMPFLER

*Compte-rendu du séminaire AFRACA-BNCR « Stratégies d'intermédiation financière rurale en Afrique Centrale », 27-31 juillet 1999, Libreville, Gabon.*  
*Voici aujourd'hui un résumé du compte-rendu de ce séminaire, par Betty Wampfler du CIRAD (e.mail : [wampfler@cirad.fr](mailto:wampfler@cirad.fr)).*  
*Coordonnées de l'AFRACA: AFRACA, PO BOX 41378 Nairobi, Kenya*  
*e.mail : [AFRACA@AFRICAONLINE.CO.KI](mailto:AFRACA@AFRICAONLINE.CO.KI) fax: 254-2-710082*

Le séminaire a rassemblé une quarantaine de participants, dont des institutions membres de l'AFRACA (CNCA Sénégal, CNCA Burkina, NACER-R Cameroun, BNCR), des institutions de microfinance (FUSEC Togo, MC2 et Coopérative des Femmes de Pouma au Cameroun, et ASF qui est actuellement la seule institution de microfinance identifiée au Gabon par le séminaire), un représentant de la Banque Centrale, des représentants des ministères, des représentants d'ONG, des bailleurs de fonds, consultants et chercheurs.

Il avait pour objectifs :

- > de favoriser l'échange d'expériences et d'innovations en matière de financement rural entre les institutions d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest
- > de soutenir la réflexion de la BNCR sur le développement et l'adaptation de ses services financiers au monde rural
- > et de sensibiliser les pouvoirs publics gabonais à la nécessité de promouvoir le développement du financement rural.

La première partie du séminaire a porté sur une analyse de la situation de l'intermédiation financière au Gabon, autour de trois interventions :

- > « Situation de l'économie rurale et financement de l'agriculture au Gabon » par M. Moubanba Boussougou
- > « Rôle de la Banque Nationale de Crédit Rural, BNCR du Gabon » par M. Issembe, Directeur Général
- > « L'intermédiation consulaire » par M. Boussamba Mapaga, Président de la Chambre de Commerce du Gabon

« Malgré une dotation en ressources naturelles favorable, le développement agricole et rural reste limité au Gabon... La baisse progressive des ressources pétrolières limitant les transferts, a conduit à une paupérisation croissante et à une dégradation importante de la situation alimentaire des populations tant rurales qu'urbaines. La nécessité d'amorcer une nouvelle dynamique de développement agricole et rural s'impose aujourd'hui, mais les handicaps sont importants : faible intérêt pour l'agriculture, pour le monde rural, et plus généralement pour la petite entreprise privée, manque d'encadrement technique, manque d'infrastructures rurales, absence d'organisation du monde rural, absence d'institutions de financement du secteur rural et agricole... Le financement agricole et rural est assuré par l'Etat à travers des fonds publics et de deux banques nationales: BNCR et la Banque Gabonaise de Développement. Il a été principalement concentré sur le secteur agricoles moderne, les agro-industries, et les PMI. Quelques innovations financières ont été développées (activités de la Chambre de Commerce au profit des petits entrepreneurs et délocalisation de la BNCR vers des centres régionaux, etc.). Les institutions de microfinance sont, par contre, encore très peu développés au Gabon. »

Dans la deuxième partie du séminaire, des présentations ont été faites de formes d'intermédiation financière rurale développées en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale :

- > « L'expérience de la CNCA du Sénégal » par M. Dieng, Directeur Général
- > « Les SFD mutualistes d'Afrique de l'Ouest: l'exemple de la FUSEC au Togo » par M. Houenou
- > « Les Coopératives d'Epargne et de Crédit du Cameroun : l'expérience de la NACER-R » par M. Ndédiffo
- > « La Coopérative d'Epargne et de Crédit des femmes de Pouma » par Mme Pout de l'ONG AIDE-Cameroun
- > « Les SFD liés au système bancaire classique : l'exemple de MC2 du Cameroun » par M. Bonda de l'ADAF Cameroun

« Ces expériences montrent qu'il existe une grande richesse et diversité en matière d'intermédiation financière rurale, centrée sur le développement d'institutions de microfinance ou SFD mais aussi sur la restructuration et l'innovation au sein de certaines banques agricoles publiques. La poursuite du développement des SFD pose différents problèmes : besoins de professionnalisation, d'institutionnalisation, de changement d'échelle et d'émergence de nouveaux opérateurs, une régulation sectorielle nationale et régionale. Enfin, malgré ce développement important d'innovations, certains besoins de financement ne sont pas encore couverts : financement de l'agriculture, accès au financement des zones et populations défavorisées. »

Deux ateliers ont, ensuite, été organisés pour approfondir les questions des stratégies d'intermédiation financière rurale. Chaque atelier a fait l'objet d'une synthèse introductive et les débats ont été structurés autour d'un certain nombre de questions précises.

## **Atelier 1.**

« Quelles stratégies pour une intermédiation financière rurale efficace et durable ? » avec une synthèse introductive par Mme Wampfler (CIRAD) sur « Les enjeux, stratégies et problèmes

de l'intermédiation financière rurale : un éclairage à partir de l'exemple de l'Afrique de l'Ouest » (29 pages).

### **Questions débattues**

- > Les SFD sont-ils un maillon indispensable dans le financement rural ? ou bien les banques rurales peuvent-elles, en innovant, remplir les fonctions des SFD ?
- > S'il s'avère que les SFD constituent un relais nécessaire pour le financement rural, comment favoriser leur émergence dans un contexte où ils ne sont pas spontanément développés ?
- > Quelles stratégies les banques agricoles d'Afrique de l'Ouest qui ont survécu à la crise des années 80 ont-elles mises en place pour s'adapter et répondre durablement aux besoins du monde rural ?
- > Quelles articulations faut-il promouvoir entre le système bancaire classique et les SFD pour mieux répondre aux besoins du monde rural ?
- > Quel rôle doit jouer l'Etat dans la mise en place d'un marché financier rural ?

### **Résumé des discussions**

« Les SFD sont des structures de financement de proximité du monde rural, indispensables pour créer un marché financier rural efficace et équitable. Les banques publiques qui ont su surmonter la crise généralisée du secteur dans les années 1970 ont centré leur stratégie de développement essentiellement sur la limitation du risque, mais peuvent aujourd'hui s'appuyer sur ces structures pour développer leur offre de financement rural. Dans des contextes comme celui du Gabon, le faible développement de l'économie rurale, le manque d'infrastructures, la manque d'organisation du milieu rural, le faible développement de la société civile, sont des freins importants pour le développement d'une intermédiation financière efficace. L'émergence des SFD doit s'appuyer sur des mouvements sociaux endogènes. Pour stimuler cette émergence, des opérateurs spécialisés sont nécessaires, qui doivent posséder une double compétence : aptitude au travail du développement rural et compétences bancaires. D'autres acteurs peuvent aussi appuyer l'émergence de ces SFD, avec chacun un rôle et des responsabilités bien définis par des conventions : les banques au travers du refinancement, de l'expertise et de la formation, l'Etat au travers de la mise en place d'un cadre réglementaire et du financement d'actions d'accompagnement. »

### **Atelier 2.**

« Rôle de l'épargne dans l'intermédiation financière » avec une synthèse introductive par J. Marzin et G. Nguyen (CIRAD) intitulée « Quelle place pour l'épargne monétaire en Afrique dans la construction d'un marché financier rural? » (13 pages)

### **Questions débattues**

- > Comment mobiliser l'épargne rurale sous forme monétaire ? Quels pratiques, résultats, et problèmes peut-on identifier à travers l'expérience des participants ?
- > Quelles complémentarités faut-il développer entre systèmes d'épargne formels, semi-formels, informels ?

- > Quel est le rôle de l'Etat dans la mobilisation de l'épargne rurale ?
- > L'épargne monétaire individuelle peut-elle encore avoir une fonction sociale ?

### **Résumé des discussions**

« Les pratiques des caisses et des banques de crédit agricole reposent sur des méthodes classiques de dépôts (à vue, à terme, livret, fonds de garantie). A côté de l'épargne volontaire, il a été institué une forme d'épargne forcée dans certaines institutions financières (fonds de garantie, apports personnels). L'épargne qui se pratique traditionnellement en Afrique peut être en espèce ou en nature. Elle ne doit pas être considérée comme un excédent de revenu sur la consommation mais comme un renoncement à la consommation d'une partie du revenu pouvant servir soit à l'investissement, soit à la prévoyance sociale. L'épargne monétaire individuelle a une fonction sociale réelle dans le système informel puisqu'elle permet de résoudre nombre de problèmes sociaux (décès, dons divers, assistance...). Cette fonction sociale est difficilement dissociable de la fonction économique. C'est sur la base de leur connaissance des pratiques traditionnelles que des SFD ont innové en proposant des produits d'épargne diversifiés, comme l'épargne consignée, plan d'épargne adhésion, plan d'épargne-crédit production, et plan d'épargne libre. Il existe dans la plupart des pays africains une complémentarité entre l'épargne informelle et l'épargne formelle, notamment au travers des associations villageoises ou d'autres formes indirectes de couplage comme ce que proposent la NACER-R et MC2 au Cameroun. On relève, toutefois, un certain nombre de difficultés quant à la collecte de l'épargne, dont: la modicité du revenu des paysans, l'isolement des villages, le manque d'information, le coût des transactions... Enfin, c'est sans aucun doute dans le domaine de la mobilisation de l'épargne que l'Etat a un rôle majeur à jouer, en mettant en place un cadre réglementaire avant tout pour protéger les épargnants. »